



FEDERATION FRANCAISE DE CAMPING ET DE CARAVANING
78, rue de Rivoli – 75004 PARIS
Tél. 01 42 72 84 08 - fax. 01 42 72 70 21
email. info@ffcc.fr site Internet www.ffcc.fr
Immatriculation Tourisme n° 075100143

QUEBEC 2012
Rassemblement F.I.C.C. à Montmagny,
du 26 Juillet au 6 Août.

Présentation et Programme Général du Rassemblement.

L'objet de ce document est de vous faire une présentation générale de ce séjour dans la province du Québec.

Le programme journalier et détaillé du rassemblement sera communiqué pour fin Avril.

Ce séjour sera un grand moment de convivialité entre campeurs de différents pays.

C'est donc à Montmagny que se tiendra le rassemblement 2012 de la Fédération Internationale de Camping et Caravaning (FICC).

Montmagny est une petite ville située sur la Rive Sud du Saint-Laurent située à environ 50 kms de la ville de Québec.

Ce rassemblement organisé par la Fédération Québécoise de Camping et Caravaning (FQCC) est un lieu de rencontre entre campeurs, caravaniers et camping-caristes de différents pays.

Et la délégation la plus importante sera bien sûr celle du Québec.

Il est attendu plus de 1500 camping-cars et caravanes.

Pendant ce rassemblement, il y aura des animations, des excursions, des spectacles et des soirées festives. Plusieurs excursions sont prévues au départ de Montmagny. Elles concernent la ville de Québec et ses alentours. Cinq de ces excursions ont été sélectionnées pour le groupe FFCC.

En plus, il y aura chaque jour des navettes pour aller en autocar à la ville de Québec.

Il y aura même une exposition de camping-cars américano-canadiens neufs.

Vous serez hébergés dans un hôtel à Montmagny, donc à proximité du site principal du rassemblement et des 4 autres sites qui sont prévus pour accueillir tous les camping-cars et caravanes.

Le point de départ du voyage est Paris (Aéroport CDG). La date du départ est fixée au Jeudi 26 Juillet 2012. Le retour à Paris CDG est prévu pour le Mardi 7 Août.

TARIFS et CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Base 12 équipages minimum ou 24 personnes.

- 3400 € pour un équipage de 2 personnes adultes.
- 2130 € pour un adulte supplémentaire, ou un adulte seul.
- Prix par enfants : sur demande.

NB : Ces prix ne prennent pas en compte une augmentation éventuelle de la taxe carburant facturée par la compagnie aérienne sur la base de 320 € au 1/12/2011.

Toute nouvelle augmentation de cette taxe sera automatiquement répercutée.

Ces prix comprennent :

- Le vol AR de Paris à Montréal (hors taxes d'aéroport).
- Les transferts entre l'aéroport de Montréal et la ville de Montmagny.
- L'inscription au rassemblement FICC.
- Toutes les activités libres d'accès du rassemblement.
- Les 11 nuits en hôtel à Montmagny, avec petit déjeuner.
- La soirée de gala.
- Les 5 excursions prévues pendant le rassemblement FICC à Montmagny.

Ces prix ne comprennent pas :

- Tous les repas, sauf celui de la soirée de gala
- Les excursions et activités optionnelles, et celles non mentionnées dans le programme.
 - L'assurance voyage (annulation) : Voir conditions d'annulations proposées en option.
 - Les dépenses d'ordre personnel.

INSCRIPTION ET PAIEMENT.

Toute inscription à ce Rallye FICC « Québec 2012 » se fait par l'envoi du contrat de vente ci-après et par le paiement d'un acompte auprès de la FFCC.

Acompte à l'inscription : 30% du montant du forfait touristique

Règlement définitif du prix du voyage: au plus tard, à la date limite des inscriptions soit le 15 Février 2012.

CONDITIONS D'ANNULATION PAR LE VENDEUR.

Le voyage peut être annulé jusqu'au 15 Février 2012 s'il ne réunit pas le nombre suffisant de 12 équipages et/ou 24 personnes, hors équipage de l'accompagnateur.

Les intéressés se feront alors rembourser les sommes versés.

ANNULATION – REMBOURSEMENT.

Si vous annulez :

- Avant la date limite d'inscription, soit avant le 15 Février 2012 : vous recevrez le remboursement de la somme totale que vous aurez versée moins 60 € de frais de dossier
- Entre le 15 Février 2012 et la date finale de départ : nous vous retenons la totalité de la somme versée. Vous ne recevrez aucun remboursement.

ASSURANCES.

Attention : l'assurance annulation n'est pas comprise dans le forfait.

Nous vous conseillons d'en souscrire une.

Nous pouvons vous proposer une assurance annulation qui correspond à 2,25 % du montant du voyage.

RESPONSABILITE.

La FFCC a souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle Organisateur de voyages auprès de Covéa Risks sous le n° 112782256.

La garantie financière de la FFCC est assurée par le CIC Paris – 60, Rue de la Victoire – 75009 PARIS

CONDITIONS DE PARTICIPATION.

Pour participer à ce séjour proposé par la FFCC, *il faut être ou devenir membre de la FFCC*

REGLEMENT.

L'accompagnateur se réserve le droit de modifier un itinéraire en cas d'une circonstance imprévue (difficulté de stationnement, interdictions locales, conditions météo, sécurité...)

Les fumeurs éventuels devront être respectueux des demandes des autres participants

Réservation : demander le contrat voyage FFCC.

Délai pour les réservations : 15 Février 2012

Acompte de 30% demandé pour valider la réservation.

Et solde à régler pour le 15 Avril au plus tard.

Renseignements auprès du siège de la FFCC.



FEDERATION FRANCAISE DE CAMPING ET DE CARAVANING
78, rue de Rivoli – 75004 PARIS - Tél. 01 42 72 84 08
fax. 01 42 72 70 21 - email. info@ffcc.fr internet : www.ffcc.fr
Immatriculation Tourisme n° IM075100143
Association sans but lucratif

<i>TYPE DE CONTRAT :</i>	FORFAIT TOURISTIQUE.
<i>ORGANISATEUR :</i>	Fédération Française de Camping et de Caravaning.
<i>REFERENCES :</i>	Rallye FICC QUEBEC 2012.

PARTICIPANT :

Nom : Prénom.....
Adresse :
CP Ville Date de naissance Tél fixe :
Tél mobile : Adresse mail :
Nom de l'Association (Club) ou N° adhérent direct.....
Accompagné de :

Nom - Prénom	Parenté	Date de naissance

Début du circuit	Fin du circuit
26 Juillet 2012 – RV aéroport Paris-CDG	7 Août 2012 – arrivée vol à Paris-CDG

<i>DESTINATION :</i>	CANADA - Rassemblement FICC
<i>TYPE DE VOYAGE :</i>	Rassemblement à Montmagny
<i>REPRESENTANT LOCAL :</i>	Fédération Française de Camping et de Caravaning
<i>TYPE DE TRANSPORT :</i>	Avion
<i>MODE D'HEBERGEMENT :</i>	11 nuits en hôtel, 1 nuit en avion (voyage retour).
<i>REPAS/ VISITES ET EXCURSIONS :</i>	selon programme.

ASSURANCE ANNULATION :

L'assurance annulation vous est proposée en option. Pour ceux qui l'ont souscrite, les risques couverts et exclus sont précisés aux conditions générales de vente. Assurance souscrite auprès de Generali France Assurances et Europe Assistance

CONDITIONS DE VENTE :

Selon les articles du Code du tourisme, le voyage peut être annulé par la F.F.C.C. si un nombre minimum de 12 équipages et/ou 24 personnes n'est pas inscrit au 15/02/2012.

CONDITIONS DE REGLEMENT :

. 30 % à régler à la réservation

. Le solde à régler avant le 15/04/2012 sans escompte et sans rappel de notre part sous peine de résiliation.

PRIX du VOYAGE :

- o 3400 € par équipage de 2 adultes.
- o 2850 € pour une personne seule.
- o 2130 par adulte supplémentaire (au delà de 16 ans) dans l'équipage.

Montant Total du voyage

Assurance annulation optionnelle = Montant total x 0,0225 =

Acompte 25% = versés le

Solde à régler avant le 15 Avril 2012 :

Je soussigné agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente de voyages ainsi que du programme général joints à ce présent contrat.

Date :

Signatures :